

Rapport public Parcoursup session 2024

IFPRA - Lycée professionnel Jean Mermoz - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IFPRA - Lycée professionnel Jean Mermoz - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements - en apprentissage (20879)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée professionnel Jean Mermoz - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements - en apprentissage (20879)	Jury par défaut	Tous les candidats	13	173	6

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins scolaires de première et de terminale	Appréciations du conseil de classe ainsi que des disciplines de matières professionnelles et des matières générales (et plus en particuliers de celles de mathématiques et sciences)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Autonomie	- capacité à s'investir - Esprit d'équipe	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	- démarches entreprises: attestation de promesse d'embauche - Projet motivé - Avis du chef d'établissement sur la capacité à s'investir	- Projet de formation motivé - Echanges avec l'entreprise sur la candidature	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les voeux sont examinés par l'équipe de direction avec le DDFPT

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est impératif de trouver une entreprise qui souhaite vous accueillir en alternance. Cette entreprise doit pouvoir satisfaire aux attendus du BTS. N'hésitez pas de vous rapprocher du DDFPT du lycée, M. LECOT pour vérifier l'adéquation entre les attendus de l'entreprise et ceux de la formation 02 31 68 10 22.

Vous pouvez d'ores et déjà préparer votre CV et votre lettre de motivation. En vous y prenant à l'avance, vous aurez largement le temps de bien choisir les offres qui se présenteront à vous.

Signature :

Guillaume DUCLOS,

Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -

Lycée professionnel Jean Mermoz